

à un ministre qui administre dans l'intérêt du pays, et qui pense à l'intérêt des citoyens.

Je suis prêt, je le répète, à recommencer toutes les négociations avec ces gens et leurs délégués, et à réexaminer toute la question, et nous verrons à ce moment-là. J'ai expliqué, au tout début, pourquoi la situation actuelle se présentait, c'est qu'ils se trouvaient malheureusement dans une zone qui serait considérée dangereuse. Or, c'est pour cela qu'à ce moment-là, nous avons décidé qu'il serait peut-être mieux de les exproprier avec les autres.

Nous n'avons jamais fermé la porte à un réexamen de toute la question. Mais ils ne sont pas revenus nous voir. J'ai vu ces gens-là une seule fois. Je suis prêt à les recevoir n'importe quand pour recommencer l'examen de la question.

[Traduction]

**L'hon. M. Churchill:** S'il existe dans le Commonwealth deux ministres plus entêtés j'aimerais bien les rencontrer. Nous avons dans les personnes du ministre de la Défense nationale et du ministre associé deux représentants qui s'opposent catégoriquement à tout ce que nous proposons. Ils ne veulent rien admettre. Maintenant le ministre associé essaye de nous assurer qu'il s'occupera de ces gens. Il est prêt à négocier. Il veut bien tout recommencer. Réglons cette affaire. Que le ministre associé de la Défense nationale réponde à cette question: est-ce que tout le terrain sur lequel vivent ces 25 familles est déjà exproprié?

[Français]

**L'hon. M. Cadieux:** Les informations que j'ai données au comité, je les ai données sous toute réserve. Les autorités militaires qui ont fait une expertise des lieux ont jugé qu'il devait y avoir dans cette région un champ de tir de canons et de mortiers à longue portée. Je ne peux pas aller plus loin que cela. J'ai dit, d'ailleurs, que je n'ai pas été plus loin que cela.

[Traduction]

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Ce qu'ils veulent, ce ne sont pas des négociations.

**L'hon. M. Churchill:** Voici ma deuxième question: A-t-on fait des plans pour établir un champ de tir au mortier dans le secteur qui a été exproprié ou près de celui-ci?

[Français]

**L'hon. M. Cadieux:** Je crois que oui, monsieur le président. Naturellement, cela fait déjà quelques mois que cette question a été traitée au bureau. Je n'ai pas vu le dossier. Cette question vient surgir cet après-midi, mais je crois que oui.

[Traduction]

**L'hon. M. Churchill:** Il est maintenant établi qu'il y a déjà des plans en vue d'un champ de tir pour mortiers à longue portée. Ma troisième question est celle-ci: A-t-on averti les gens des environs qu'une fois le champ de tir aménagé ils seront dans une zone dangereuse?

C'est une grande leçon sur la manière autocratique de faire les choses. On exproprie des terrains, on se prépare à y aménager un champ de tir où l'on fera partir des armes dangereuses et où l'on fera exploser des obus, puis on informe les gens qu'ils se trouveront en zone dangereuse. Que ferez-vous ensuite? S'ils s'y opposent, dites-vous, nous sommes prêts à négocier avec eux. C'est un exemple révoltant d'autocratie en acte. Encore une fois, comme le chef de l'opposition l'a dit, nous nous préoccupons grandement et à bon droit des gens du monde entier qui ne sont pas traités équitablement. Commençons par notre propre pays. Je crois que c'est là traiter injustement 25 familles canadiennes.

Comme un député l'a déjà fait remarquer, nos troupes n'avaient pas besoin d'un champ de tir au mortier pour s'exercer. Pourquoi le ministre, le premier ministre ou le ministre associé de la Défense nationale ne pourrait-il pas nous dire qu'on va tout recommencer, annuler les procédures d'expropriation et aménager le champ de tir dans une autre région non habitée? Pourquoi ne pas établir ce champ de tir dans un autre camp militaire où il y a déjà un champ de tir d'artillerie? C'est là qu'on devrait tirer ces obus de mortier.

• (8.50 p.m.)

**Une voix:** C'est cela que vous voulez?

**L'hon. M. Churchill:** Je fais des propositions. Je n'ai pas saisi le sens de cette observation.

**M. Vincent:** Il parlait de votes.

**L'hon. M. Churchill:** Qu'il s'inquiète de cet aspect de la question. Moi, j'essaie de faire entendre raison à ces ministres de la Défense. Ils savent, comme moi, qu'il ne faut pas tirer beaucoup d'obus pour enseigner à tirer au mortier au cours d'une année. Ils savent, comme moi, que les bataillons font le roulement d'un camp à l'autre. Quand un bataillon arrive au camp équipé à cette fin, il peut apprendre le tir au mortier. Ils savent, comme moi, qu'on ne tire pas des munitions de guerre durant toute l'année. Ils savent aussi, comme moi, qu'il n'y a pas d'excédent d'obus de mortier à l'heure actuelle. Et ils savent, comme moi, que ces obus coûtent cher.

Qu'advient-il ensuite? Toute cette idée est ridicule, et le plus triste dans tout cela,